

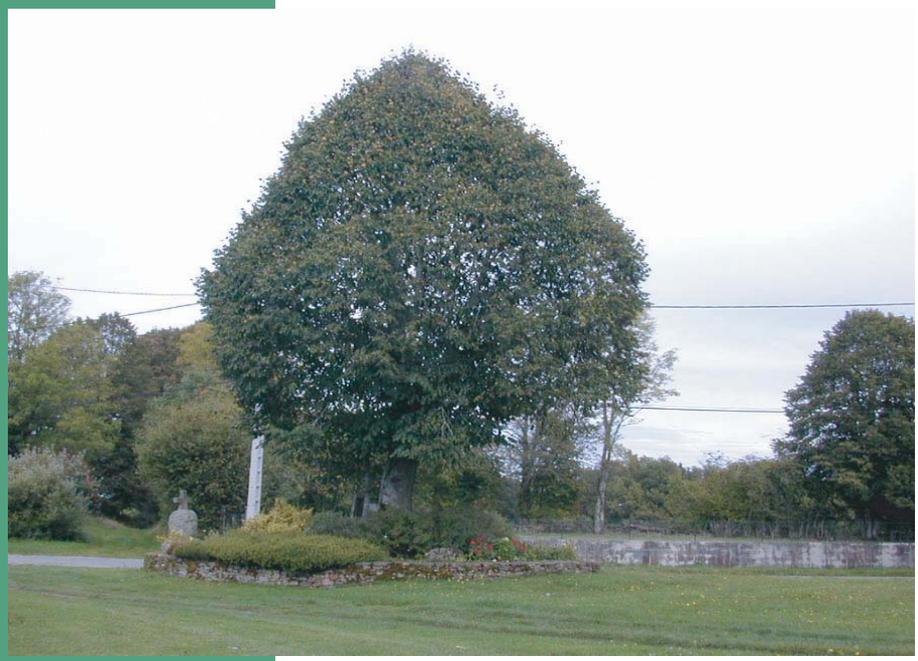
Extrait de l'ouvrage de la DIREN Limousin  
Les sites protégés de la Creuse,  
éd PULIM, 2002, Limoges, 198 pages.  
Presses de l'Université de Limoges,  
39E, rue Camille Guérin  
87036 Limoges Cedex tél 05 55 01 95 35  
Scan 25@IGN Paris 1999 autorisation n°90-9068

# LE TILLEUL DES MONTS



## Site classé

Canton :  
**Ahun**  
Commune :  
**Vigeville**  
Date de protection :  
**31/01/1927**



Tilleul des Monts

## Nature et intérêt du site

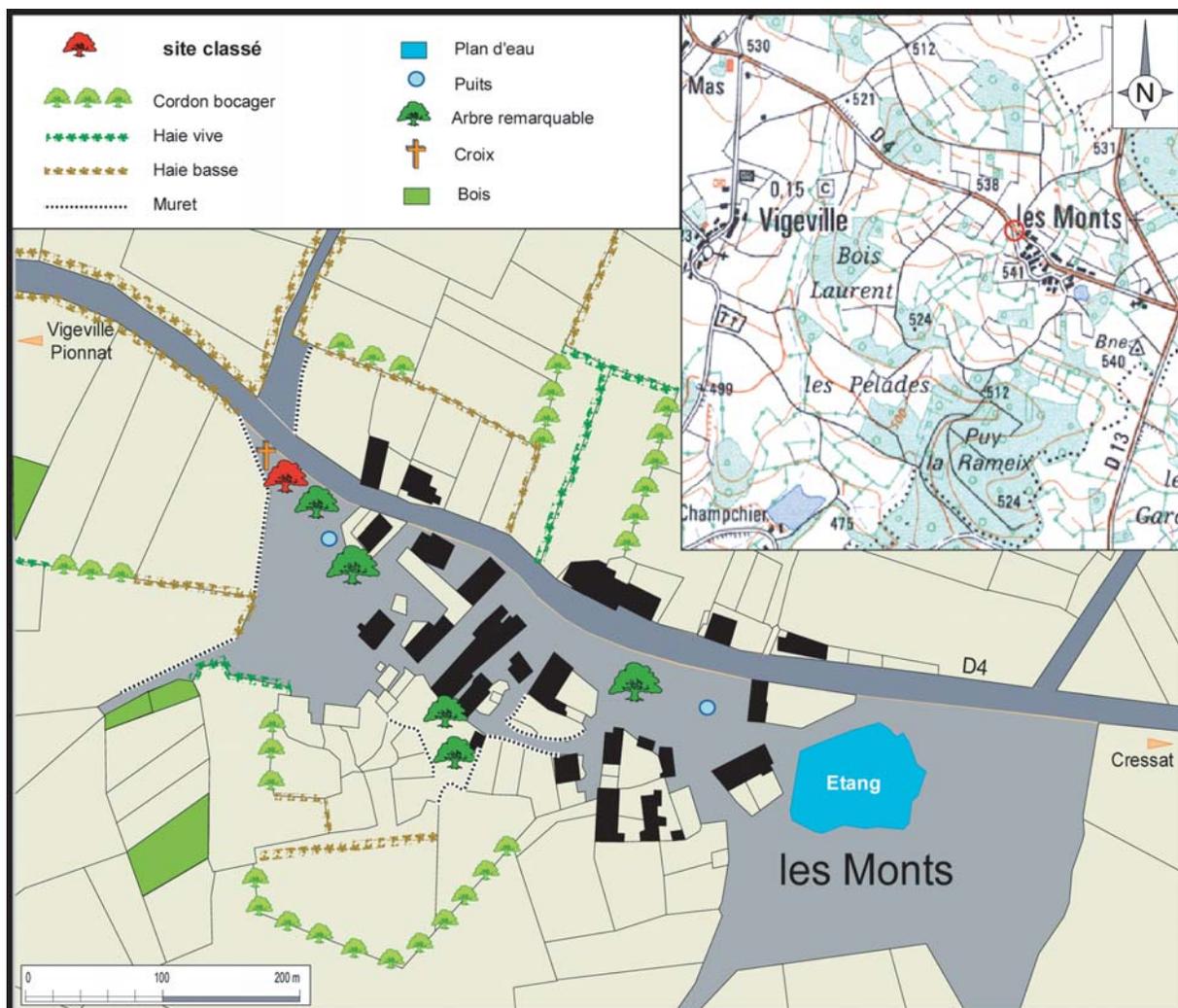
Le tilleul des Monts, classé au début du siècle est fortement dégradé. Seule une portion du tronc a résisté au temps. Elle nourrit une ramification vigoureuse dont la silhouette curieuse dessine une feuille en cœur renversé.

Cet arbre respectable est situé à l'entrée du charmant village des Monts en provenance de Pionnat, près du CD 4 et dans la perspective d'un chemin rural remontant vers le nord. Il marque le premier plan d'une place rectangulaire, plane, assez vaste et dominant les vallonnements qui s'étendent au sud.

Par ailleurs, il a la particularité d'être planté au point de partage des eaux entre les bassins versants du Cher et de la Creuse.

Sans la présence d'une carte postale ancienne présentant le tilleul au début du siècle, on ne pourrait soupçonner l'ampleur des ramifications disparues. L'arbre fut peut-être planté à la fin des guerres de religion. Ce serait probablement un "Sully" datant de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, période durant laquelle une tradition voulait que les villages catholiques restés fidèles au roi plantent un tilleul.

En 1949, J. Desjobert de Prahas écrivait : *Quand le soleil est au zénith, son ombre couvre un cercle de 120 m de circonférence et le tronc rigoureusement au centre, constitue une colonne solide bien implantée mesurant à hauteur d'homme une circonférence de 8 m (...) Cet arbre magnifique est absolument sain et d'aplomb.*



## Evolution du site

Le tilleul n'est pas mort. Mais il ne reste qu'une infime partie de l'arbre majestueux qui a fait l'objet d'un classement il y a plus de 70 ans. Un aménagement a été réalisé pour mettre les vestiges du tilleul en valeur avec un muret de soutènement qui ceinture le pied de l'arbre. Les plantations ornementales qui s'étalent tout autour du tronc sont hétéroclites et très ordinaires. Elles surchargent la perception du tilleul. Un tapis de gazon ou de plantes rampantes d'une essence homogène conviendrait davantage à la simplicité du site.

Par ailleurs, un sujet de remplacement a été planté. Bénéficiant de peu de lumière et prenant racine dans un sol qui a nourri le tilleul depuis des siècles, l'avenir de ce nouvel arbre est plus qu'incertain, comme en témoigne déjà sa silhouette frêle et brisée.

Dans le village, qui s'est développé essentiellement au sud de la route de Chénérailles, deux autres arbres remarquables méritent qu'on leur porte attention. Ils semblent menacés par la présence de gui.

Actuellement les vues depuis la place, pourtant située en belvédère, sont bouchées. Le dégagement de quelques perspectives sur le paysage environnant pourrait offrir un attrait supplémentaire au site.

Au plan administratif, une procédure de déclassement de cet arbre délabré a obtenu un avis favorable des instances départementales en 1986. Adressé au ministère de tutelle pour décision, aucune suite n'a été donnée à cette affaire.